

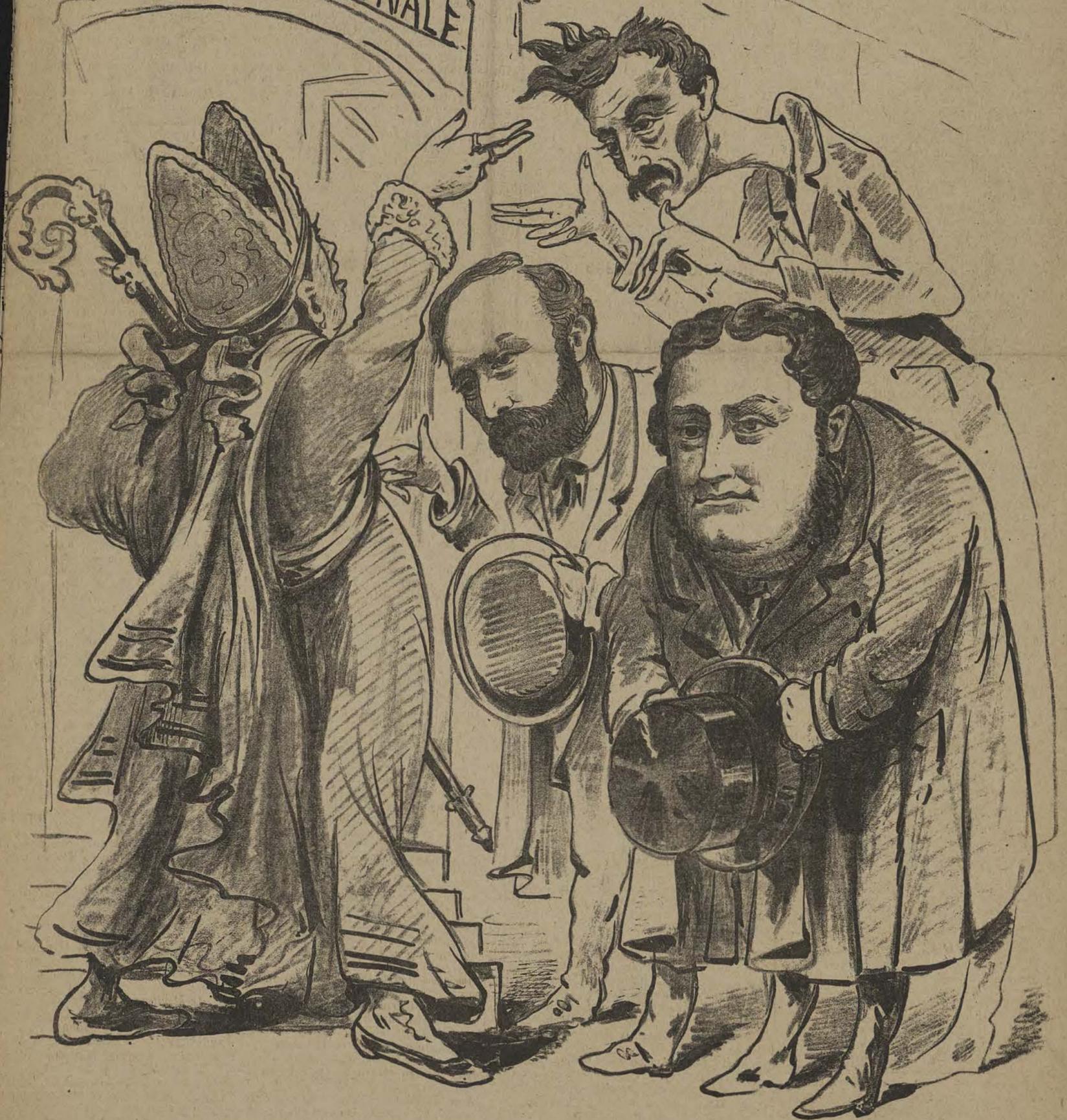
LE FRONDEUR

15 C^{MES} = LE N^O 2

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

BUREAU RUE DE LA SÉVIGNÉ 11

NOS BONS LIBÉRAUX
ÉCOLE COMMUNALE



Donnez vous donc la peine d'entrer.

ABONNEMENT

Un an fr. 7 00

Franco par la Poste

Bureaux

12 - Rue de l'Étude - 12

A LIÈGE

Rédacteur en chef: H. PECLERS

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ANNONCES :

La ligne fr.

RECLAMES :

Dans le corps du jour

La ligne »

Fait-divers »

On traite à forfait

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrivains

Aux libéraux.

En présence de la honteuse capitulation de la majorité du Conseil communal, il importe que les vrais libéraux liégeois — c'est-à-dire ceux qui voient dans le libéralisme autre chose qu'un moyen d'arriver aux honneurs ou aux emplois grassement rétribués — prennent leurs mesures pour ne pas laisser étouffer le libéralisme par les cléricaux hypocrites qui règnent au Conseil.

L'Association libérale a prouvé son impuissance absolue. Ce n'est donc pas d'elle que nous devons attendre le salut. Les comités libéraux de quartier ont fait du bien, sans doute, mais séparés les uns des autres, occupés d'ailleurs, de diverses questions d'intérêt local, ils ne peuvent non plus constituer une puissance capable de résister aux doctrines cléricales qui règnent à Liège.

Ce qu'il faut, c'est une association, une ligue, composée de tous les libéraux fermes, dévoués, de tous ceux qui croient que c'est en se montrant à la fois adversaires décidés des concessions au clergé, et auxiliaires dévoués de la démocratie, que le libéralisme pourra obtenir la victoire.

Le Frondeur se met à la disposition de tous ceux qui veulent enfin secouer le joug de la coterie doctrinaire. Cette coterie livre aujourd'hui nos écoles au clergé sous prétexte d'économie, si on ne l'arrête, elle ira plus loin encore dans la voie de la réaction.

Qu'ils fassent ou non partie de l'Association libérale (?) tous les libéraux sincères doivent s'unir. Jusqu'à présent, l'absence de toute cohésion, de toute direction a rendu impuissantes toutes les forces progressistes, forces importantes, cependant. Ces forces, formons en un faisceau compact, groupons les dans une action commune et nous pourrions alors, mais alors seulement, espérer en finir à Liège avec ces deux ennemis : le cléricisme avoué des catholiques et le cléricisme hypocrite des doctrinaires.

LE FRONDEUR.

Les amis politiques qui partagent l'opinion émise ci-dessus, sont priés de nous envoyer leur adhésion **DANS LE PLUS BREF DÉLAI**. Sitôt que ces adhésions seront en nombre suffisant, les adhérents seront convoqués à une réunion qui aura alors à décider elle-même ce qu'il convient de faire dans les circonstances actuelles, pour organiser solidement le parti progressiste.

Demandez à tous les vendeurs : l'Almanach du Frondeur. — 32 pages, 16 dessins. — 20 centimes.

Ce que vaut l'argument des Capitulars !

C'est surtout sous prétexte d'empêcher le gouvernement d'adopter les écoles de petits-frères et de nonettes que les cléricaux du Conseil communal se sont applatis devant l'arrogance sacerdotale.

Or, il n'est presque aucune école cléricale de Liège qui eût pu réclamer l'adoption puisque, aux termes de la loi de 1884, les écoles libres, pour être adoptées, doivent posséder un personnel enseignant composé, pour la moitié au moins, d'instituteurs et d'institutrices diplômés.

Pendant deux ans, à partir de la promulgation de la loi seulement, le ministre pouvait exceptionnellement accorder des dispenses. Or, la loi datant de 1884, ce n'est que jusqu'en 1886 que ces dispenses auraient pu être accordées.

Dans ces conditions, la plupart des écoles de petits-frères et de nonettes n'auraient pu être adoptées. Nous l'avons dit et prouvé samedi. Ni la Meuse, ni le Journal gaga, ni aucun des cléricaux du Conseil — pas même M. Hanssens — n'ont essayé de nous répondre.

Il est vrai que la loi de 1884 permet aux instituteurs et aux institutrices libres de se présenter devant un jury spécial pour y acquiescer, après examen, un diplôme légal. Seulement, malgré la bienveillance d'un jury composé par M. Thomissen lui-même, la plupart des bons frères et des bonnes sœurs font preuve d'une telle ignorance, qu'il est impossible de leur accorder un certificat de capacité.

C'est ainsi qu'à l'examen qui vient d'avoir lieu à Nivelles, sur cinquante récipiendaires inscrits, trente seulement ont osé se présenter et cinq seulement ont réussi à passer leur examen.

Or, les petits-frères et les nonettes étant les mêmes partout, ignorants à Liège comme à Nivelles, on voit combien était sérieux le grand argument des capitulars : l'adoption des écoles des petits-frères !

Et cependant, les conseillers doivent avoir lu la loi et, malgré cela, ils nous parlaient de l'adoption, comme d'une chose faite, pour les petits-frères.

C'est à se demander si ces gens sont dupes ou complices des cléricaux !

La solution.

En présence de la solution donnée lundi à la question de la laïcité de l'enseignement, une seule issue reste au Conseil pour sortir du gâchis : cette solution, c'est la démission en masse de tous les conseillers et l'appel au corps électoral.

La plupart des conseillers qui ont voté en faveur de l'enseignement religieux sont les élus du corps électoral censitaire ; presque tous ceux qui ont été élus en octobre 1884 ont voté en faveur de la laïcité de l'enseignement.

C'est donc au nom d'un corps électoral qui n'existe plus que l'on engage l'avenir de la cité et que l'on sacrifie le grand principe de la laïcité de l'enseignement.

C'est au corps électoral actuel qu'appartient incontestablement le droit de trancher la question, c'est à lui que doivent se soumettre de suite tous les conseillers qui ne veulent pas être accusés d'avoir escroqué au libéralisme, des mandats dont ils se servent pour faire les affaires des cléricaux.

Monsieur Hanssens.

M. Hanssens s'est suicidé — politiquement parlant — lundi dernier. Cet homme politique (?) qui avait déjà donné la plus triste idée de son jugement dans différentes circonstances, a comblé la mesure. Désormais, pas un démocrate, pas un libéral sincère même, ne pourra encore voter pour lui.

Mais, nous dira-t-on, il en est de plus doctrinaires que M. Hanssens ; combattons d'abord ceux-là et gardons M. Hanssens comme pis aller !

Nous ne sommes point de cet avis. Certes, il est urgent que les progressistes se débarrassent des doctrinaires, conseillers ou représentants, farceurs qui tonnent contre l'arrogance sacerdotale, mais n'agissent jamais contre le cléricisme et réservent toutes leurs forces pour combattre la démocratie. Mais il est au moins aussi urgent pour nous, de nous débarrasser d'abord d'un mandataire, progressiste de nom, mais très souvent, en fait, doctrinaire ou même cléric.

Avec les doctrinaires, au moins, nous savons à qui nous avons affaire et quand il s'agit d'une question démocratique ou même simplement anti-cléricale, nous prévoyons que ni M. Frère-Orban, ni M. Dupont, ni M. Warnant et bien d'autres ne seront avec nous. Avec ceux-là, au moins, nous pouvons — quand c'est possible — prendre d'avance nos mesures pour les combattre.

Mais avec M. Hanssens de quoi sommes-nous sûrs ?

Jamais au grand jamais, on ne peut savoir, au moment d'engager une bataille, si l'on a M. Hanssens pour ou contre soi.

Réel, malgré les doctrinaires, comme progressiste à tous crins, comme révisionniste convaincu, M. Hanssens débute par voter contre la prise en considération de la révision de la Constitution. Adversaire décidé des impôts de consommation, M. Hanssens vote tous ces impôts. Démocrate, ami de la classe ouvrière, M. Hanssens s'oppose de toutes ses forces, au Conseil communal, à la création d'un Conseil de Prud'hommes !

Enfin, dernièrement encore, on a vu M. Hanssens combattre en séance publique un ordre du jour qu'il avait voté dans une séance de commission présidée par lui !

Que voulez-vous faire d'un gaillard comme cela ? Comment entamez une campagne avec cet allié fantaisiste toujours prêt à changer d'avis en pleine bataille et à vous tirer dans le dos !

M. Hanssens est un honnête homme, dit-on. C'est incontestable ; il est d'ailleurs trop maladroit pour être canaille, mais, toute paradoxale que paraît cette opinion, je préfère, à tout prendre, avoir comme mandataire politique une canaille intelligente et ayant du discernement, à un brave homme qui ne sait ce qu'il fait.

D'un mandataire peu honnête mais ayant une bonne jugeotte, je puis du moins espérer

des actes raisonnables dès le moment où ses intérêts personnels ne seront pas en jeu. D'un maladroit, même très honnête, je n'ai rien à espérer et il me jouera par maladresse et sans profit pour personne, tous les mauvais tours que l'autre me jouera par gredinerie.

À la Chambre, dans l'affaire de la révision, M. Hanssens nous a prouvé que nous ne pouvions compter sur lui au point de vue démocratique ; ses votes affirmatifs des impôts de consommation nous ont fait comprendre qu'au point de vue économique, on n'était sûr de rien avec cet ondoyant député. Enfin, son attitude à la séance de lundi dernier nous montre que, même dans les questions anti-cléricales, nous ne sommes jamais certains d'avoir M. Hanssens avec nous.

Mais alors, de quoi sommes-nous sûrs ?

Certes, nous admettons très volontiers que M. Hanssens soit un homme instruit et fort honnête. Malheureusement cet honnête homme agit en dépit du sens commun, et il est fort heureux, vraiment, que M. Hanssens soit avocat, car nous nous demandons avec terreur ce qu'il serait advenu si M. Hanssens s'était engagé dans une profession où un peu de raison est nécessaire. Dans la médecine, par exemple, il eût risqué de tuer ses clients, en les traitant un jour pour une fièvre typhoïde, le lendemain pour une angine, et s'il s'était avisé d'être cultivateur, il n'eût pas tardé à se ruiner, étant fort capable — grâce à son humeur changeante — de planter des pommes de terre le lundi et de les arracher le mardi pour les remplacer par des asperges.

Or si, avec les aptitudes, l'instruction qu'il possède et le jugement qu'il ne possède pas, M. Hanssens est à peine bon pour briller au barreau ou dans la magistrature, il est clair que, dans la politique, où il faut des hommes d'un jugement sûr et ayant de la suite dans les idées et dans la conduite, M. Hanssens ne peut faire que du mal — à ses amis surtout.

M. Hanssens nous a dit lundi qu'en agissant sincèrement on pouvait compter sur l'estime de tous. L'honorable représentant, assurément, aura toujours mon estime, mais mon suffrage, jamais plus par exemple !

CLAPETTE.

A coups de fronde.

Les momies connues sous le nom des membres de la Fédération libérale, se sont réunies cette semaine à Bruxelles. On les croyait insensibilisées à jamais ; on se trompait un peu. Quelques-unes se sont agitées, deux ou trois même ont parlé — comme des personnes vivantes et naturelles.

M. Lippens, le capitular gantois, qui présidait, a prononcé un discours dont nous détachons ce passage :

Briguer les charges publiques, envahir les fonctions et les emplois, les administrations, l'armée et la magistrature, se servir de nos libertés et de nos institutions elles-mêmes pour en ruiner l'autorité et en saper le principe, tel est le mot d'ordre aujourd'hui publiquement donné, tel est le plan silencieusement poursuivi par le cabinet qui nous gouverne.

Au lieu du morceau de phrase « se servir de nos libertés et de nos institutions elles-mêmes pour en saper le principe », mettez « se servir du libéralisme lui-même pour mieux en trahir le principe » et la phrase s'appliquera aux doctrinaires tout aussi bien qu'aux cléricaux, les uns et les autres voyant surtout dans la politique un moyen de briguer les charges publiques, envahir les fonctions, les administrations, etc.

M. Lippens a oublié la fable de la paille et de la poutre.

Afin de prouver combien elle était libérale, la Fédération a continué ses exercices en se refusant à s'occuper de l'organisation d'un Congrès libéral. Pour bien terminer une aussi belle séance, la Fédération a refusé de faire place dans le comité à un délégué de l'Association libérale de Bruxelles — qui compte plusieurs milliers de membres — mais elle y a fourré un délégué de la Ligue doctrinaire de Bruxelles, un certain monsieur Carton, d'Ypres, et MM. Hulin, Delcour, Easch, Lippens, Willequet et autres grands hommes. Mais, MM. Janson ou Reisse n'ayant obtenu que trois voix, le libéralisme est sauvé !

Après la séance, les membres de la Fédération libérale ont assisté à une messe spécialement dite à leur intention à Sainte-Gudule.

Nous apprenons que M. Trasenster,

furieux de n'avoir pu introduire le système des amendes à l'Université, vient d'être aux colonels qui dirigent les universités, pour leur demander un extrait des règlements d'ordre intérieur portant la modification des différentes pénalités qui peuvent être infligées aux étudiants indociles.

Aussitôt que l'honorable inspecteur reçu les réponses à ses demandes, il pressera de proposer à ses copains les inspecteurs un choix de corrections nouvelles de l'usage des étudiants récalcitrants.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

La Revue spirituelle vient de s'adjointre un collaborateur de choix ; ce collaborateur n'est autre que Victor Hugo lui-même, à bien voulu — par une lettre d'outre-tor — transmettre au monde par l'intermédiaire d'un certain Marc-Baptiste, médium distingué — promettre à la Revue spirituelle sa collaboration.

La lettre de Victor Hugo est reproduite in extenso par la Revue. Quelques passages de cette missive de l'auteur de Notre-Dame de Paris intéresseront peut-être nos lecteurs :

« Dieu seul est grand — dit d'abord Victor Hugo — Je fus chrétien et je resté chrétien jusqu'au dernier moment de ma vie corporelle. »

Hum !

Feu Victor Hugo continue ensuite quelques considérations sur son cœur passé et aussi par des projets d'avenir.

Je fus intolérant à ma manière, plus tôt dans la forme que dans le fond, parce que je me passionnais souvent et que l'homme n'est jamais parfait ; et pas même lui ne connaît bien souvent les raisons qui le font agir. La passion traduite en ce qu'on appelle un langage sublime a fait mon succès (L'esprit de Victor Hugo ne se dit pas d'injures).

Mais qu'ai-je besoin à présent de ces succès sont bien peu de chose dans le milieu où je trouve ? Il faut agir, il faut que cette activité que tant que m'a si longtemps soutenu vive en moi et vive toujours ! Soldat de l'idée, je continuerai ma tâche en modifiant en elle ce qui doit être modifié ; je veux marcher toujours sous l'égide de l'idée de plus en plus épurée. Je me sens en disposition de dicter encore des vers, mais surtout de la prose, aux métriciens qui voudront et pourront recevoir mes pensées d'outre-tombe. Puissent ces communications ouvrir les yeux des incroyables et leur inspirer de saines pensées par les vérités si rationnelles et si consolantes du spiritisme !

Il sera en effet, prudent pour l'esprit de Victor Hugo, d'avoir soin d'envoyer surtout de la prose aux médiums qui voudront bien le recevoir parce que, les vers de Victor Hugo n'étant pas faciles à faire, la Revue spirituelle publierait peut-être sous son nom, des vers à la Castelnau, et le public ne manquerait pas de déplorer qu'un esprit brillant comme celui de Victor Hugo tombe ainsi dans le ramollissement après sa mort.

Tout mort qu'il soit, du reste, Victor Hugo prouve encore qu'il sait vivre et les formes de la politesse ne sont pas oubliées par cet esprit bien élevé.

Voici en quels termes polis, l'honorable esprit termine sa lettre à M. Marc-Baptiste :

Je vous remercie, monsieur, de votre accueil sympathique ; de nombreux médiums se mettent à ma disposition et des travaux sont déjà commencés, mais je n'oublierai pas l'accueil que vous me faites et la fidélité avec laquelle vous traduisez ma pensée. Si vous le voulez bien et que vos guides le permettent, je reviendrai.

Bien à vous.

(Revue spirituelle.) VICTOR HUGO.

Ce style de négociant nous prouve que, depuis sa mort, Victor Hugo a « du tenir les livres » dans une maison de commerce sérieuse.

A quoi l'on peut en être réduit tout de même, quand on est mort !

M. Vandepereboom, ancien représentant libéral d'Ypres, ancien membre du ministère Frère-Bara, est mort dernièrement.

Le Moniteur a publié avant-hier un arrêté autorisant une douzaine de fabriques d'église à accepter les fortes sommes que l'ancien ministre libéral leur a laissées à charge de dire des messes pour le repos de son âme.

Nous aimons à espérer que, pour n'être pas en reste de courtoisie, M. Malou aura soin de laisser aux loges maçonniques et aux sociétés de libres-penseurs une forte partie de son immense fortune.

À la séance de lundi dernier, un des collégiés du Conseil, M. Attout, a déclaré qu'il

entrée du prêtre à l'école afin
de ne pas laisser point se refroidir
les idées en apprenant le catéchisme.
M. Attout n'a plus
mettre des locaux bien chauffés, à
fin des oiseleurs et des marchands
afin que les acheteurs n'aillent
refroidir le dimanche sur le quai de

al gaga donnant lundi des détails
de l'étoile, observée la veille,
son article par ce renseignement:
« Les tombaient de haut en bas. »
présent on avait cru, dans le
entifique, que les étoiles tombaient
haut ou horizontalement. Bénis-
Journal de Liège qui nous tire de

à quel point les orateurs (?) cléri-
Conseil — M. Hanssens, lui-même,
essens surtout — ont été faibles,
es dans la discussion de la question
ignement laïque. De l'avis de toutes
bnes impartiales, sans distinction
ces messieurs ont été en-dessous
èmes.

est pas l'avis de la Gazette de Liège,
se de tendresse pour ses nouveaux
ouvent absurdes, ridicules, les ex-
discours de MM. Poulet, Charles et
ax, puis ajoute ceci :

on ne verra par les votes, la fraction de
lée favorable à la rentrée du prêtre s'est
composée surtout des membres les plus
du Conseil et de ceux qui représentent le
général, l'expérience, l'étude, le droit et le

e pour la Gazette cléricale, l'expé-
l'étude et le droit sont représentés
M. Warnant, Fraigneux, Attout, An-
Andrimont etc., et le savoir très pro-
minent par M. Renkin.

and à MM. Reuleaux, Charles, Poulet
est une racaille composée d'ignorants,
écoles, de paresseux et de gamins.
Gazette, décidément, est trop heureuse
ir la calotte représentée au conseil. La
re feuille en devient bête! Elle sera
tôt la Gazette gaga descatholiques!

le mot de la fin.
n correspondant bruxellois de la Meuse
à ce journal que M^{lle} Mézeray « fait
ce qu'elle veut de sa voix. »
lichtre! Mais alors elle pourrait donc
jusqu'à faire un gâteau de sa voix!!!
Pardonn!

Dissolution du Vestiaire libéral.

Nous apprenons qu'un grand nombre de
membres des comités du Vestiaire libéral
sont décidés à proposer la dissolution de
cette société et — en tous cas — à donner
leur démission.

Cette résolution est la conséquence natu-
relle de la victoire remportée lundi par les
calottins du Conseil.

Il est évident, en effet, que dès le moment
où le prêtre rentre dans les écoles et que
l'on n'aura plus à lutter contre les cléri-
caux pour amener les enfants à fréquenter
les écoles communales, l'existence d'une
œuvre de bienfaisance exclusivement libé-
rale en faveur des écoles officielles n'est
plus nécessaire et que les libéraux n'ont
qu'à faire la charité eux-mêmes, à envoyer
leurs dons au bureau de bienfaisance.

Lettre ouverte à M. Hanssens.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous connaître person-
nellement, je vous sais honnête homme. Et
c'est au nom de cette honnêteté incontestée
que l'on reconnaît chez vous, que je m'ad-
resse à vous, sincèrement, loyalement.

Vous avez, monsieur, rejeté les conclu-
sions du rapport de M. Reuleaux, deman-
dant que la laïcité de l'enseignement fut
maintenue. Vous avez bien fait si vous
croyiez sincèrement ces conclusions mau-
vaises.

Mais lundi prochain, Monsieur, vous aurez
un vote plus grave à émettre, vous aurez,
par un simple oui, à rétablir l'enseignement
religieux dans nos écoles, à détruire la laïcité
de l'enseignement, obtenue après tant de
peines et d'efforts.

Honnêtement, vous ne pouvez faire cela.
Quoi qu'on ait dit, Monsieur, ceux qui, au
mois d'octobre dernier, ont voté pour vous,
ont compté que vous défendriez, envers et
contre tous, la laïcité de l'enseignement.

Quant vous — ou ceux qui recommandaient
votre candidature — parliez de sauver nos
écoles, de les défendre contre le cléricisme,
tout le monde comprenait que vous enten-
diez maintenir à tout prix la laïcité de l'en-
seignement. Les comités libéraux de quar-
tier, qui ont vigoureusement mené la cam-
pagne électorale, croyaient fermement ne
défendre que des partisans de l'enseigne-
ment laïque; moi-même, Monsieur, qui vous
ai défendu dans mon journal et ailleurs, moi
qui ai voté pour vous (ce dont je me repens
joliment, par exemple! je croyais aussi que
vous vouliez maintenir l'engagement laïque.

Or, Monsieur, je vous le demande, est-il
honnête que vous vous serviez d'un man-
dat obtenu grâce aux partisans décidés
de l'enseignement laïque, pour détruire
cet enseignement?

Vous avez, l'an dernier, donné votre dé-
mission à propos d'une simple question d'in-
térêt local, afin de voir si vous étiez tou-
jours d'accord avec le corps électoral. Or,
aujourd'hui, les circonstances sont plus
graves, et alors que l'an dernier, vous pou-
viez, certes, conserver votre mandat, au-
jourd'hui, je crois que vous ne le pouvez
pas.

En effet, Monsieur, qu'allez-vous faire?
Vous allez simplement engager l'avenir de
la ville, faire perdre au libéralisme le fruit
de six années de lutte, vous allez, enfin,
trahir le corps électoral qui vous a élu.

Ne vous semble-t-il pas, qu'avant de
prendre une résolution pareille, il vaudrait
mieux consulter le corps électoral?

Et songez-y, ce n'est pas après la séance
de lundi, qu'il faut donner votre démission,
c'est avant. Ce n'est pas quand le mal sera
fait, la décision prise, qu'il faut demander
au corps électoral son avis, car, ce serait,
convenez-en, une mauvaise plaisanterie de
demander aux électeurs ce qu'ils veulent,
quand il serait trop tard pour que l'on pût
encore tenir compte de leur volonté.

Croyez en un ami, Monsieur, vous n'avez
qu'un moyen de sortir indemne de l'aven-
ture dans laquelle vous vous êtes engagé; ce
moyen, c'est celui que je vous indique. Don-
nez votre démission avant lundi et consultez
le corps électoral sur ce que vous devez
faire. Deux semaines de retard n'empêche-
ront pas le prêtre de rentrer dans les écoles
et les électeurs désireront qu'il y rentre et
quant à vous, si vous laissez même votre
mandat sur le champ de bataille, vous en
retirerez intact votre honneur politique et
vous mourrez du moins mieux que vous
n'avez vécu — politiquement.

Bien à vous,

HENRI PECLERS.

Un exemple.

Les cléricaux qui ont, lundi dernier,
défendu au Conseil communal de Liège, la
capitulation, ont osé prétendre que la ren-
trée du prêtre à l'école ne présenterait
aucun inconvénient.

Un exemple que nous irons chercher pas
bien loin prouve combien ces calottins
avaient raison.

La chose s'est passée à Seraing, où l'en-
seignement religieux a été réinscrit au pro-
gramme de l'enseignement primaire.

C'était le jour de la rentrée du prêtre. Le
bon pasteur donne sa leçon puis, quand il a
fini, se tourne vers l'instituteur, qui surveil-
lait :

— Mais, monsieur... vous ne venez pas à
la messe, je pense?

— Mais, monsieur! balbutie l'instituteur.

— Ni votre femme non plus, je crois? ce
n'est pas donner le bon exemple cela!

Et le bon prêtre sortit tranquillement
laissant en joie tous les galopins de la
classe, heureux d'avoir vu gronder le maître
devant eux.

Les personnes qui prendront un abon-
nement d'un an au Frondeur,
recevront gratuitement le journal jusqu'au
premier janvier 1885. Elles pourront
aussi, en en faisant la demande immédia-
tement, recevoir tout ce qui a paru de
l'Histoire Sainte, par Théodore
Injuste.

HISTOIRE SAINTE

à l'usage des établissements d'aliénés
par Théodore Injuste, historien.

Voir le bulletin du Frondeur du 1^{er} décembre. (1)

DEUXIÈME PARTIE.

Vie de Jésus-Christ.

Chapitre I.

NAISSANCE DE JEAN-BAPTISTE.

Lorsque le sceptre fut sorti de la tribu de
Judah, sous le règne d'Hérode, il y avait à
Hébron un sacrificateur nommé Zacharie,
qui était, ainsi que sa femme Elisabeth, de
la famille d'Aaron.

Un jour que ce prêtre offrait des parfums
dans le temple, un ange lui apparut et lui
dit qu'Elisabeth lui donnerait un fils qui
porterait le nom de Jean, et que cet enfant
serait rempli de l'Esprit-Saint, même dans
celui de sa mère.

Zacharie qui n'était pas gobeur, se refu-
sant à croire ce qui lui était annoncé, fut
privé de la parole.

Le corps électoral s'empressa d'ailleurs,
d'utiliser immédiatement l'infrmité de
Zacharie, en nommant celui-ci député.

Six mois après la vision de Zacharie,
l'ange Gabriel fut envoyé à Nazareth —
encore une fois! — vers une ex-vierge du
nom de Marie, qui venait d'épouser un
charpentier de la maison David et Cie,
appelé Joseph.

En entrant chez elle, l'ange lui dit :

« Je vous salue, Marie, pleine de grâces ;

(1) On peut se procurer ces bulletins à raison de
cinq centimes, chez tous les marchands de journaux.

le Seigneur est avec vous et vous êtes bénie
entre toutes les femmes! »

Marie, s'étant troublée en entendant ces
paroles, laissa tomber sur le poêle la mar-
mite de soupe qu'elle tenait à la main.

L'ange ajouta :

« Soyez sans crainte... »

« Je suis aussi sans soupe, hasarda la
Vierge. »

L'ange leva la main droite et au même
instant, la marmite se remplit jusqu'au
bord d'une julienne appétissante.

L'ange dit encore :

« Vous concevrez et enfanterez un fils que
vous appellerez Jésus; il sera grand — avec
l'âge, — on le nommera le fils du Très-Haut,
le Seigneur lui donnera le trône de David
et le fera régner éternellement sur la mai-
son de Jacob. »

La Vierge — pas difficile — répondit :

« — Que la volonté du Seigneur soit faite!

Au reste, ça ne m'étonne pas que l'on nomme
mon enfant le fils du Très-Haut, son père,
qui est charpentier, étant souvent sur les
toits. »

Marie n'avait pas achevé que, déjà, l'ange
était de retour au Paradis.

Du côté de Zacharie, la prédiction de
l'ange s'accomplissait. M^{me} Zacharie mit un
garçon au monde. Zacharie, qui était déjà
député, fut en outre député en voyant cet
enfant sur lequel il ne comptait pas.

Le parrain désirait donner son nom —
Chrysostome — au gosse, mais sa mère
voulut qu'on l'appelât Jean.

On se rendit à la Chambre pour consulter
Zacharie, qui écrivit, sur un tableau noir, à
l'aide d'un morceau de craie : « Jean sera
son nom. »

Aussitôt un grand prodige s'opéra; la
parole lui fut rendue et il se mit à parler au
point de ne plus pouvoir s'arrêter, disant les
choses les plus baroques et les plus contra-
dictoires.

On le prit pour M. Warnant.

Jean se retira fort jeune dans le désert,
où il se fortifia en esprit jusqu'au jour où il
parut devant Israël.

Légende évangélique

Saint Pierre, avec Jésus, se promenait un jour;
Au maître Pierre dit : « Ce serait à mon tour,
» D'opérer en public quelque petit miracle.
» On me regarderait comme un puissant oracle.
» — Soit, dit Jésus, essaie.

Aussitôt sous leurs pas,

D'un porc on aperçut le gros et récent cas;

Jésus le lui montra

« — Fais ton apprentissage.

» Sur ce sujet :

L'apôtre avance avec courage,

Touche le tas du pied et s'écrie :

« — Houp! donc chien!

L'objet se transforma soudain en prussien!

FIX.

QUID ?

Est-il vrai que, sans attendre le vote
définitif du Conseil, l'Administration ait déjà
pris des mesures pour faire rentrer le prêtre
dans les écoles et que les élèves ont été
invités à se munir de leur catéchisme lundi,
Monsieur le vicairé devant venir donner la
leçon de religion ?

La pudeur anglaise

Vous connaissez certainement les divulga-
tions de la Pall Mall Gazette, relatives aux
tendances extrêmement orientales de nos voi-
sins d'Outre-Manche, qui ontrent bien autre
chose que la Manche, et, font des indécentes
avec les petites filles, dans une proportion
qui dépasse toute hypothèse. Même, plu-
sieurs des membres, réputés les plus viriles
et les plus rigides du Parlement, poussaient
le délire de la lubricité jusqu'à subven-
tionner des maisons d'élevage, spécialement
organisées en vue de livrer à la consommation
des amateurs de jeunes sujets au mail-
lot, dont raffolaient ces jolis messieurs.

Cette débauche de chair fraîche prit une
telle extension, que les prêtres eux-mêmes,
du haut de la leur (de chaire), durent ser-
monner leurs ouailles et les rappeler à des
pratiques moins ostensiblement contraires
aux bonnes mœurs. « Privativim, soit! —
mais, coram populo, non. » Telle est la mo-
rale anglaise.

Le révérend F. Temple, évêque d'Exeter,
attribue aux corps de ballet ces monstrosi-
tés de la société britannique, et impute
carrément aux écarts de jambes de ces
dames, les écarts de mœurs dénoncés à la
malédiction publique.

« Il est difficile, dit-il, qu'un jeune homme
continue à rester dans le droit chemin,
quand on excite constamment ses sens par
une exhibition de jambes féminines tres-
sautant en maillot (chachuant, dans la
langue des salons), devant les feux de la
rampe. »

Bien raisonné, Frédéric! S'il n'y avait pas
de feux, je leur permettrais bien de tres-
sauter et d'évoluer à leur guise, avec ou
sans maillot; ma pudeur serait sauvée.

D'autant mieux que, dit le proverbe, « la
nuit, tous les chats sont gris. » Mais que le

saint homme a le style descriptif pittoresque!
Goûtez-vous assez la gradation des effets
des jambes ?

« Ah! qu'en termes galants ces choses-là sont dites! »

Eh bien, voilà ce que j'aime. Le clergé
protégeant les bonnes mœurs! Il y a long-
temps que je n'avais vu ça.

Un autre évêque va plus loin (oh! oh!);
car tout l'épiscopat d'Albion a été scandalisé
des entrechats de ces dames.

« Je préférerais, dit-il, voir ma sœur
morte et enterrée (tu ne veux donc pas
qu'elle soit heureuse, ta sœur?) plutôt que
de la voir réduite à acheter son pain en
exposant ses cuisses devant une assemblée de
gommeux et se trémoussant sous un voile de
gaz qui n'est là que pour marquer l'absence
de tout jupon. »

La vérité est qu'acheter son pain en expo-
sant ses cuisses, devant une assemblée quel-
conque, constituerait une nouveauté aussi
originale que piquante dans les habitudes
commerciales.

JEAN KIKINE.

Eden-Théâtre.

Le Casino Grétry possède, en ce moment,
des gymnasiarques d'une force colossale.
Ces artistes — les frères Eugène — font
chaque soir, avec un succès énorme, les
exercices qui ont valu autrefois à Léotard
le surnom d'homme volant. D'un bond, ces
artistes s'élançant d'un trapèze lancé à
toute volée et vont rattrapper un autre tra-
pèze à l'autre bout de la salle. Et notez
qu'entre le moment où ils lâchent un des
trapèzes et celui où ils rattrapent un
autre, ces incomparables sauteurs trouvent
encore le temps de faire deux ou trois cumu-
lés dans le vide.

Comme sauteur, M. Hanssens lui-même
n'est pas plus fort.

Le peintre caricaturiste Théo, continue
à exécuter, en moins de temps qu'il n'en
faut à M. Anten pour changer d'opinion,
des tableaux qui font grand effet. Enfin,
à chaque représentation, on admire un équi-
libriste très fort M. Alphonse et deux petits-
frères parfaitement dressés par les frères
Hezog, et qui se livrent à des exercices
surprenants dénotant, chez ces charmants
quadrupèdes, une intelligence fort au des-
sus de l'intellect de certains de nos conseil-
lers communaux.

Avec de pareilles attractions, l'Eden ne
peut manquer d'attirer la foule, d'autant
plus que les spectacles que nous offre
aujourd'hui le Conseil communal deviennent
trop dégoûtants pour qu'ils puissent encore
faire concurrence aux théâtres de la ville.

Théâtre Royal de Liège.

Bur. à 6 1/2 h. — Rid. à 7 0/0 h.

Dimanche 6 Décembre

La Juive, grand-opéra en 5 actes, musique
d'Halévy.

Mardi 8 Décembre

La Jolie Fille de Perth, opéra en 4 actes,
musique de Bizet.

Théâtre du Pavillon de Flore

Bur. à 6 0/0 h. — Rid. à 6 1/2 h.

Dimanche 6 et lundi 7 décembre.

Giroflé-Girofla, opéra-comique en 3 actes, mu-
sique de Lecocq.

La Grâce de Dieu, drame en 5 actes.

Au premier jour :

La Jolie Parfameuse, op. comique en 3 actes.

Les représentations des Mercredi et Vendredi se-
ront données en Soirée de gala, où il ne sera pas
permis de fumer.

Casino Grétry. - Eden-Théâtre.

Bureau 7 1/2 h. — Rideau 8 0/0 h.

Tous les soirs

Spectacle varié.

D. LATOUR-DEPAS, Changeur

1, place Verte, 1, joignant le Louvre.

Achats et ventes au cours d'obligations et lots de
villes, ainsi que de Monnaies étrangères et particu-
lièrement Mark et Florins.

Escomptes de coupons. Ordres de Bourses. Vente
de lots de ville par paiements mensuels.

ABONNEMENT

AU

Courrier mensuel des Tirages

Ce journal paraît fin de chaque mois et renseigne
tous les tirages effectués pendant le mois.

Abonnent : 1 franc par an.

Les timbres poste sont reçu en paiement des
abonnements.

ROMANS NOUVEAUX

5000 volumes au choix à fr. 1.25.

10 % de remise par 10 volumes assortis.

Librairie Dheur, 21, rue Pont-d'Ile,

LIÈGE.

Lecteurs! si vous voulez acheter un parapluie
dans de bonnes conditions, c'est-à-dire élégant,
solide et bon marché, c'est à la Grande Maison de
Parapluies, 48, rue Léopold, qu'il faut vous adres-
ser. La maison s'occupe aussi du recouvrement et de
la réparation. La plus grande complaisance est
recommandée aux employés mêmes à l'égard des
personnes qui ne désirent que se renseigner.

